ARZIER - LE MUIDS
Police des constructions

Demande de travaux dispensés de permis de construire

Police des constructions - Art. 103 LATC, 68a et 68c RLATC

Veuillez nous faire parvenir le formulaire complété et signé, avec l'ensemble de la documentation, par courriel à constructions@arzier.ch.

1. Localisation de l'objet concerné par les travaux

N° parcelle * : N° ECA :

Rue et n° : NPA / Localité : 1273 Arzier-Le Muids

2. Propriétaire(s) du bien-fonds / bâtiment *

Nom : Prénom : Société :

Rue et n° : NPA et localité : Téléphone :

E-mail :

3. Requérant(s) avec procuration (si différent du propriétaire)

Nom : Prénom : Société :

Rue et n° : NPA et localité : Téléphone :

E-mail :

4. Auteur du projet (si différent du propriétaire ou du requérant)

Nom : Prénom : Société :

Rue et n° : NPA et localité : Téléphone :

E-mail :

5. Objet de la demande - descriptif des travaux envisagés *

6. Typologie des travaux

Veuillez cocher la ou les case(s) correspondante(s).

6.1 Constructions et installations de minime importance ne servant pas à l'habitation ou à l'activité professionnelle, dont l'utilisation est liée à l'occupation du bâtiment principal à proximité duquel elles se situent

☐ Bûchers, cabanes de jardin ou serres d'une surface maximale de 8 m², à raison d'une installation par bâtiment ou unité de maisons jumelles ou groupées

☐ Pergolas non couvertes d'une surface maximale de 12 m²

- ☐ Abris pour vélos non fermés d'une surface maximale de 6 m²
- ☐ Fontaines, sculptures, cheminées de jardin autonomes (au cas par cas)
- ☐ Panneaux solaires selon les conditions du droit fédéral (formulaire d'annonce à fournir)
- ☐ Installation de pompes à chaleur air/eau ou air/air (sondes géothermiques exclues, formulaire d'annonce à fournir)

6.2 Aménagements extérieurs, excavations et travaux de terrassement de minime importance

- ☐ Clôtures ne dépassant pas 1,20 m de hauteur
- ☐ Excavations et terrassements ne dépassant pas 0,50 m de hauteur et un volume de 10 m³
- ☐ Démolitions de minime importance

6.3 Autres travaux sur le bâtiment

- ☐ Réparations ponctuelles de la toiture / terrasse
- ☐ Réparations ponctuelles de la façade
- ☐ Réfection de peinture à l'identique
- ☐ Entretien ordinaire du bâtiment (réparation / remplacement des volets, des garde-corps, des chéneaux, etc.)
- ☐ Remplacement du producteur de chaleur à l'identique, avec puissance égale ou inférieure et même agent énergétique (producteur de chaleur électrique interdit, formulaire d'annonce à fournir)
- ☐ Installation de borne de recharge électrique pour véhicule

7. Documentation à joindre

- ☐ Photographies avant travaux / état existant des zones touchées par les travaux
- ☐ Extrait cadastral avec indication en rouge des locaux / installations concernés (arzier.geocommunes.ch)
- ☐ Plans, coupes et esquisses utiles à la compréhension du projet
- ☐ Formulaire pour l'installation de panneaux solaires (si applicable)
- ☐ Formulaire pour l'installation de pompes à chaleur air/eau ou air/air (si applicable)
- ☐ Diagnostic amiante pour les travaux sur des constructions antérieures à 1991
- ☐ Plan de situation avec indication des limites des constructions et de propriété
- ☐ Brochure technique de l'installation, du produit (selon la nature des travaux)

La Municipalité peut exiger des documents complémentaires établis par un professionnel ou décider que votre projet nécessite une procédure de demande de permis de construire.

8. Signature(s)

.....		
Lieu	Date	
.....		
Le(s) propriétaire(s)	Le(s) requérant(s)	L'auteur du projet

Réservé à l'administration		
Reçu le :	Traité par :	Décision :

* *Champ obligatoire*